

Séance du 28 février 2019

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-huit février, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de BOISVILLE LA SAINT PÈRE, dûment convoqué le 21 février 2019, s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de Monsieur Bertrand CHIFFLET, Maire.

Étaient présents : Philippe MAISONS, Olivier BOURGINE, Dominique DECOURTYE, – Adjoints, Léon GOUHIER, Gilles PERCHERON, Philippe RÉAU, Bruno CHESNOY, Romain PRYLOUTSKY, Sandra PERCHERON.

Était excusé : Julien DOUSSINEAU (pouvoir à Bertrand CHIFFLET).

Étaient absentes : Isabelle HERVÉ-FAUCONNIER, Jessica PASSUELLO.

Madame Sandra Percheron est nommée secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 FÉVRIER 2019

Ce Procès-verbal est approuvé à l'unanimité, des membres présents.

Monsieur Philippe Réau est surpris de constater la modification d'un nom de rue dans le procès-verbal. Monsieur le Maire précise qu'une erreur de nom de rue a été faite. Monsieur Philippe Réau rappelle que sa question concernant la fin de l'enfouissement de la rue de la Libération est restée sans réponse.

DEMANDES DE SUBVENTIONS (FDI – FONDS DE CONCOURS CHARTRES METROPOLE)

Monsieur le Maire donne lecture des propositions de demandes de subventions 2019, pour le Fonds Départemental d'Investissement et le Fonds de Concours à Chartres Métropole.

TRAVAUX	Montant HT	FDI		Chartres Métropole		Reste à Charge de la commune
		%	Montant	%	Montant	
Remplacement de la Tondeuse	6 192,25 €	0,00	0 €	50,00	3 096 €	3 096 €
Remplacement du Camion	19 451,33 €	0,00	0 €	50,00	9 726 €	9 726 €
Pistes Cyclables - Tranche 2	9 998,00 €	30,00	3 000 €	30,00	3 000 €	3 998 €
Allées du cimetière + Ste Vierge	34 565,00 €	30,00	10 370 €	30,00	10 370 €	13 825 €

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les propositions ci-dessus et autorise le Maire à demander les subventions 2019 au Département et à Chartres Métropole.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Bruno Chesnoy demande de la part d'un voisin, que la rue de la Bigoterie à Honville soit balayée. Monsieur le Maire informe que les employés communaux passeront 4 fois dans l'année, pour nettoyer cette rue.

Monsieur Bruno Chesnoy informe qu'un arbre d'un habitant de Honville, est pleins de nids de chenilles processionnaires et qu'un élagage des arbres sur la voie est nécessaire. Un courrier va être envoyé au propriétaire.

Monsieur Philippe Réau demande si Véolia a reversé la part communale 2017-2018. Monsieur le Maire répond que celle-ci devrait être perçue courant mars.

La séance est levée à 19h00.